



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vidéo protection

Question écrite n° 2578

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les problèmes de délais liés à la forte demande de vidéo protection, outil devenu indispensable pour non seulement prévenir mais aussi élucider les actes d'incivilité et de délinquance, en particulier les cambriolages en zone rurale. En effet, l'article 5 de la loi du 5 mars 2007 a permis la création d'un fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), « destiné à financer la réalisation d'actions dans le cadre des plans de prévention de la délinquance et dans le cadre de la contractualisation mise en œuvre entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville ». Or compte tenu de l'importance du nombre de dossiers transmis par les préfetures au ministère de l'intérieur les délais de traitement sont particulièrement longs. Pour améliorer la fluidité dans le traitement des dossiers, il vient lui demander si le Gouvernement envisage de procéder à une déconcentration des procédures et dans quel délai.

Texte de la réponse

A partir de l'exercice budgétaire 2018, la circulaire d'emploi des crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) prévoira des enveloppes déconcentrées au niveau des préfets de région pour simplifier, alléger et fluidifier la procédure suivie jusqu'alors. Néanmoins, la très forte augmentation du nombre de projets déposés ces dernières années conduira les autorités responsables à davantage de sélectivité compte tenu des ressources que pourra consacrer le FIPD à cette politique à l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2578

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 22 janvier 2018

Question publiée au JO le : [31 octobre 2017](#), page 5241

Réponse publiée au JO le : [27 février 2018](#), page 1711